



Probleme de partage des frais de route .

Par **Dauphin41**, le **19/09/2012 à 18:40**

Bonjour,
Je voudrais connaître les droits légaux concernant la distance qui rentre en compte pour le partage des frais de route .
Je m'explique j'habite à 170 km de la résidence de la mère de mon fils ; et elle ne veut pas partager les frais ni même faire la moitié du chemin .
Quels sont mes droits et les siens ? .
Merci .
Cordialement !

Par **cocotte1003**, le **19/09/2012 à 19:34**

Bonjour, vos droits sont ceux indiqués dans le dernier jugement. Si vous souhaitez changer les choses il va vous falloir une bonne raison et, il faut saisir le jaf, cordialement